

Délibération n° 2018-04-23

Extrait du registre des délibérations
 du conseil communautaire du 20 septembre 2018

Objet

Achat de la parcelle
 du hameau d'ancrage
 de Ludesse pour la
 miellerie collective

Rapporteur

BARRAUD Bertrand

Date de convocation

13 septembre 2018

**Date d'affichage du
 compte rendu**

28 septembre 2018

**Nombre de
 conseillers**

En exercice : 126

Présents : 87

Votants : 101

Pour : 101

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 20 septembre à 20h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
	BACQUET Jean-Paul	
		BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge		BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
	BESSEYRE Fabien	BESSON Jean-Louis
	BONNAFOUX Daniel	BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrick
BRUN Pascale		CHABAUD Christian
CHALLET Vincent	CHANAL Jean-Paul	
CHANY Georgette	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
CHAZALON Robert		CODRON Maryse
COLLET Jean-Pierre		CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
		CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude	DALMAS André	
		DESVIGNES Jean
DRUELLE Jean-Claude		DUBOST Philippe
DYNDAS Eric	EMIREN Bernard	ESPEIL Michel
FANJUL José	FONTANIVE Pierrette	
GARNAVAULT Philippe	GAUDRIAULT Damien	
GELLY Guy		GOUEZEC Jean-François
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
JOLIVET Sylvie	KAROUTZOS Christian	LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria
		LIVET Bertrand
	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre		MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean	MONTABRUT Paulette	
NICOLLET Michel	OLIVIER Christian	PAGESSE Pierre
PAILLONCY Brigitte	PELISSIER Patrick	
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	PETELIH Sandra
PIERZCHALA Freddie	POMEL Michel	PRADIER Laurent
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal	ROUX Bernard	SAUTEREAU Catherine
SAUVANT Jean-Pierre	SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard
THEVENET Emilie	TINET Georges	TOULOUZE Michel
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	

Absents ayant donné pouvoir (14) : BARRAUD Bertrand à KAROUTZOS Christian, BASTIEN Gérard à HERBST Nadine, BERTHELOT Pascal à RODDIER Gilles, BLANJARD Michel à NICOLLET Michel, BRUNETTI Graziella à PEREIRA-MAURIAT Christine, COSTON Marie à BRONNER Ulrich, DENAIVES Catherine à BACQUET Jean-Paul, DESGEORGES André à MARTINANT Pierre, DUBESSY Florence à VARISCHETTI Martine, GAUTHIER Isabelle à JAMON Marc, GREGORIS Cécile à DESVIGNES Jean, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRE Annick, PELOU Michel à MAHOUDEAUX Gaëlle, SALVINI Luc à ALETON Danielle.

Absents représentés (7) : CONTOUX Michel, CREGUT François, ESBELIN Nicole, FRAISSE Jean-Luc, LETELLIER Josiane, NUÑEZ Aurélie, ROCHETTE Christophe.

Absents (25) : ASTIER Raymond, BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BERNARD Jean-Paul, CHANIMBAUD Lionel, CHEYNOUX Gérard, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, FRADIN Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, HERCEGFI Serge, LE GAL Claude, LEGENDRE Denis, LENEGRE Jean-Louis, LEROY Véronique, MAERTEN Christian, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, ROCHE Roger, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc, ZANIN Nathalie.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

VU la délibération n° 2018-03-33 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 26 juin 2018 relative à la fixation du prix de cession du hameau d'ancrage de Ludesse ;

CONSIDÉRANT que, par délibération, le prix de vente des parcelles du hameau d'ancrage de Ludesse a été fixé à 22 € HT du m² ;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de l'appel à projets Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), l'Agglo Pays d'Issoire réalise sur le lot n° 1 la construction d'une miellerie collective ;

CONSIDÉRANT qu'à ce titre, il est nécessaire de prévoir le rachat de cette parcelle par le budget Immobilier d'Entreprises (où sera positionné l'équipement dès sa mise en service) ;

CONSIDÉRANT que ce projet doit permettre de fournir un outil commun utilisable par des apiculteurs professionnels mais également par des apiculteurs amateurs permettant de faciliter la commercialisation d'une part pour les professionnels mais également l'extraction du miel pour les amateurs ;

CONSIDÉRANT que les travaux étant réalisés par l'Agglo Pays d'Issoire, les apiculteurs paieront un loyer mensuel de 600 € HT ;

CONSIDÉRANT que cette vente sera consentie au prix de 22 € HT/m² pour une superficie de 892 m² :

- Prix cession HT : 19 624 € HT ;
- Prix de revient : 19 516,96 € ;
- Marge taxable : 107,04 € ;
- TVA/Marge : 21,41 € ;
- Prix cession TTC : 19 645,41 € TTC ;

Ainsi, il est proposé aux membres du conseil communautaire :

- **d'accepter le rachat, par le budget immobilier d'entreprises, du lot 1 du hameau d'ancrage de Ludesse d'une surface de 892 m² pour une valeur de 19 624 € HT soit 19 645,41€ TTC dont un montant de TVA sur marge de 21,41 € ;**
- **de valider le montant du loyer mensuel au prix de 600 € HT ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 05/10/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 05/10/2018